

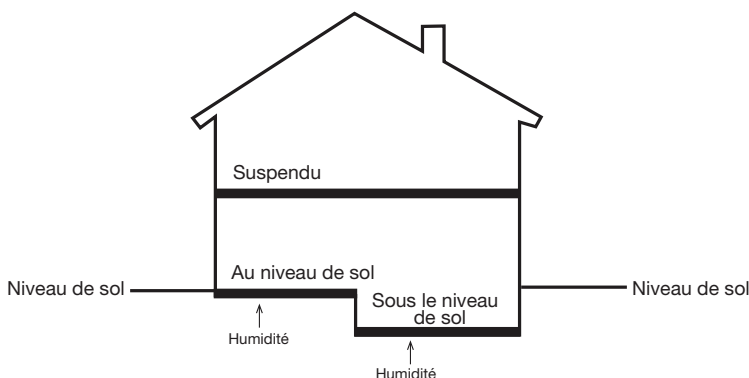


Planchers bruts et sous-couches

III. Planchers bruts et sous-couches

A. NIVEAUX DU SOL

- 1. Suspendu** - Plancher installé au-dessus d'un espace bien ventilé d'une hauteur minimale de 45,7 cm (18 po).
- 2. Au niveau du sol** - Plancher en contact direct avec le sol ou posé sur un remblai en contact direct avec le sol.
- 3. Sous le niveau du sol** - Plancher partiellement ou totalement sous le niveau du sol où il se trouve, en contact direct avec le sol ou posé sur un remblai en contact direct avec le sol.



B. DÉFINITIONS

- 1. Plancher brut** - Le plancher brut est choisi en fonction des qualités structurelles recherchées. Il sert de support (couche de support) pour la sous-couche.
- 2. Plancher brut posé sur des dormants** - Plancher brut en bois installé au-dessus ou sur un plancher brut de béton existant, au niveau du sol ou sous le niveau du sol, sans espace de 45,7 cm (18 po) bien ventilé.
- 3. Approuvée par l'APA** - Sous-couche en bois approuvée par l'APA - The Engineered Wood Association (association des producteurs de bois d'ingénierie) pour l'utilisation avec un revêtement de sol souple.
- 4. STURD-I-FLOOR** - Panneau reconnu par l'APA pour sa performance et spécialement conçu pour servir de plancher brut/sous-couche combinés.
- 5. Sous-couche** - Surface lisse qui sert de support au revêtement de sol.
- 6. Plancher brut/sous-couche combinés** - Surface qui doit répondre à certains critères structuraux et être assez lisse pour pouvoir y poser le revêtement de sol.
- 7. Support** - Surface lisse préparée pour recevoir le revêtement de sol souple. Exemple : béton, sous-couche ou revêtement de sol souple existant.

Quel que soit le type de la sous-couche qui reçoit le revêtement de sol souple Armstrong, seul le fabricant ou le fournisseur de la sous-couche est responsable des garanties et/ou garanties de remboursement relatives à la sous-couche. Armstrong n'a aucune responsabilité à cet égard.

Les types de plancher bruts et de panneaux pour sous-couche décrits dans ce manuel (F5061) ne sont fournis qu'à titre indicatif et ne constituent pas des garanties d'Armstrong relatives à ces produits.

Armstrong ne peut être tenue responsable des problèmes suivants :

- Transparence des joints ou de la texture
- Creusement et des sillons pouvant se former au-dessus des joints des sous-couches
- Décoloration causée par des sources de tache dans le panneau, quel que soit le type de panneau utilisé
- Problèmes affectant les panneaux pour sous-couche causés par les conditions climatiques locales, la construction des murs du sous-sol et du plancher brut ou une installation incorrecte

Nous vous conseillons fortement d'obtenir du fournisseur ou du fabricant du panneau de sous-couche utilisé une garantie écrite et des instructions d'installation.

C. PLANCHERS BRUTS EN BOIS

L'utilisation des revêtements de sol souples Armstrong est recommandée sur les planchers bruts en bois suspendu avec une sous-couche de 6,4 mm (1/4 po) (consultez les systèmes d'installation des produits pour les exceptions) installés au-dessus d'un espace bien ventilé de 45,7 cm (18 po) ou plus. Armstrong **ne recommande pas** l'installation d'un revêtement de sol souple sur un plancher brut en bois directement posé sur du béton ou sur un plancher brut posé sur des dormants.

Les spécifications de capacité de charge pour les plancher bruts sont habituellement définies par divers codes du bâtiment, aux niveaux local et national. Des associations professionnelles telles que l'APA – The Engineered Wood Association fournissent des directives structurelles qui visent à assurer le respect de ces codes. En général, les panneaux de plancher brut portent des cotes de portée indiquant l'entraxe maximale en pouces des appuis sur lesquels les panneaux doivent être posés.

1. Le STURD-I-FLOOR, reconnu par l'APA

Les panneaux peuvent se présenter sous forme de contreplaqué conventionnel, de matériau composite ou de panneau OSB.

- a. Pour les installations de revêtement de sol, à l'exception du système d'installation ToughGuard II, Armstrong recommande l'utilisation d'une sous-couche de contreplaqué APA supplémentaire d'une épaisseur minimum de 6,4 mm (1/4 po).
- b. Si le revêtement est installé directement sur un plancher brut en bois, la teneur en humidité du plancher brut ne doit pas dépasser 13 %. L'installation d'un revêtement souple directement sur un plancher brut à couche simple en bois STURD-I-FLOOR augmente les risques d'imprégnation des composants des panneaux, des clous enduits, des adhésifs de construction, des déversements et des produits surpulpvrisés, la transparence des textures et les dommages mécaniques ou dus à l'eau.

2. Planchers bruts en lames, panneaux ou planches de bois

Ces planchers bruts doivent respecter certaines spécifications structurelles. Que le plancher brut soit en couche simple ou double, Armstrong donne les recommandations suivantes :

- Si la couche supérieure est de type languette et rainure et la planche est d'une largeur minimum de 7,6 cm (3 po), recouvrez de panneaux pour sous-couche d'une épaisseur minimum de 6,4 mm (1/4 po).
- Toute autre couche supérieure doit être recouverte de panneaux pour sous-couche d'une épaisseur minimum de 12,7 mm (1/2 po).

D. SOUS-COUCHES DE BOIS OU DE TYPE PLANCHE

1. Sous-couches

Sous réserve des recommandations et garanties du fabricant des panneaux, les sous-couches suivantes peuvent être utilisées avec les revêtements de sol souples Armstrong, dans les limites indiquées pour chaque type de sous-couche.

Revêtements de sol Armstrong	Contreplaqué, Sous-couche APA, Contreplaqué de peuplier ou de bouleau ou Luan*	Panneau dur	Panneau OSB	Panneau de particules (CPA)	Gypse renforcée en fibres, panneaux de fibro-ciment et planches d'appui cimentaire
Tous les revêtements de sol Armstrong	X				X
ToughGuard II	X		Pose libre modifiée uniquement		X
Endos en feutre résidentiel	X	Collé au périmètre uniquement		Collé au périmètre uniquement	X

* Certains lauan peuvent présenter des problèmes importants comme la décoloration, l'indentation, la perte d'adhésion et le délaminage s'ils sont utilisés comme sous-couche.

a. Contreplaqué

1. **Contreplaqués certifiés par APA ou un organisme équivalent** et homologués comme sous-couche convenant aux revêtements de sol souples tels que les carreaux ou feuilles en vinyle. Ils doivent avoir une classification de durabilité d'exposition de niveau 1 ou pour l'extérieur et une face entièrement poncé. Les catégories de sous-couches en contreplaqué APA recommandées pour la pose d'un revêtement de sol souple non textile sont : A-C, B-C, C-C Plugged ou C-C Plugged EXT quand « sanded face » est indiqué. Sont également conseillés : Marine EXT et les catégories de contreplaqué poncé (A-C, BC, A-D ou B-D) étiquetées « Plugged Crossbands Under Face », « Plugged Crossbands (ou Core) », « Plugged Inner Plies » ou « Meets Underlayment Requirements ».
2. **Contreplaqué de peuplier ou bouleau** avec face entièrement poncée et colle à l'extérieur.
3. **Le contreplaqué en lauan**, s'il est utilisé comme sous-couche, doit être de type 1 (extérieur). La meilleure catégorie est BB, suivie de la catégorie CC. OVL (overlay grade, ou catégorie de panneau de doublage) est la catégorie de face minimum acceptable. Le lauan regroupe un grand nombre de qualités et d'espèces. Utilisés comme sous-couches, certains lauan peuvent poser d'importants problèmes tels que décoloration, indentation, perte d'adhésion et délaminage.

4. **Contreplaqué traité** – La pose des revêtements de sol souples Armstrong au contact direct de contreplaqué ignifugé ou ayant subi un traitement de préservation n'est pas recommandée. Les produits utilisés pour traiter le contreplaqué peuvent poser des problèmes avec le produit d'adhésion. Une sous-couche supplémentaire d'une épaisseur minimale de 6,4 mm (1/4 po) doit être installée afin de respecter les codes applicables du bâtiment ou de prévention des incendies.

b. Panneau dur

Un panneau dur non trempé qui satisfait aux contraintes pour les sous-couches de bois n'est acceptable que s'il est utilisé avec un revêtement de sol souple Armstrong posé selon la méthode de collage au périmètre du revêtement de sol résidentiel à endos en feutre.

c. Panneau à copeaux orientés (OSB)

Le panneau OSB est fabriqué de minces lamelles de bois dur et résineux qui sont plus longues qu'elles ne sont larges. Les lamelles sont séchées, tamisées, mélangées avec de l'adhésif et formées en un panneau de plusieurs couches. Dans la couche en surface, les lamelles longues sont orientées pour qu'elles soient, en général, parallèles avec la longueur du panneau. Les lamelles des couches internes ne sont pas nécessairement orientées dans une direction particulière ou elles peuvent être orientées de façon perpendiculaire avec la longueur du panneau.

d. Panneau de particules

Le panneau de particules, ou aggloméré, est constitué de petites fibres généralement disposées en couches par ordre de grandeur, mais non orientées. Les catégories de sous-couches de panneaux de particules approuvées par l'Association des fabricants des panneaux de composites ne sont acceptables qu'utilisés avec un revêtement de sol souple Armstrong posé selon la méthode de collage au périmètre du revêtement de sol résidentiel à endos en feutre.

e. Sous-couches de gypse renforcée en fibres, panneaux de fibro-ciment et planches d'appui cimentaires

Ces produits doivent être spécialement conçus pour les revêtements de sol en vinyle. Le fabricant doit normalement fournir des instructions d'installation et une garantie écrites couvrant l'utilisation du produit avec les revêtements de sol en vinyle.

f. Planchers bruts de bois avec chape de béton ou de gypse

Ces planchers bruts sont constitués d'une chape de béton léger ou à base de gypse posée sur du contreplaqué sur solives ou entretoises en bois. Reportez-vous aux sections Béton, Produits de remplissage pour revêtements de sol, sous-couches et chapes (E-8).

2. Exigences relatives aux sous-couches

Les sous-couches pour les revêtements de sol souples doivent :

- avoir une structure solide;
- être conçues pour l'utilisation en sous-couches avec des revêtements de sol souples;
- avoir une épaisseur minimale de 6,4 mm (1/4 po);
- être assez lisses pour que la texture ou le grain ne transparaisse pas une fois le revêtement de sol installé;
- résister aux enfoncements et aux perforations par des charges concentrées;
- être exemptes de substances pouvant tacher le vinyle telles que les produits de colmatage des bords, encres de marquage, peintures, solvants, adhésifs, asphalte, colorants, etc.;

- être installées dans le respect le plus strict des instructions du fabricant des panneaux.

3. Installation des sous-couches

- a. Armstrong conseille d'abouter légèrement les panneaux sans les enduire de produit de remplissage ni les recouvrir d'un solin, sauf si le fabricant recommande de remplir les joints.
- b. L'expérience de Armstrong montre que le remplissage des joints entre les panneaux peut augmenter le risque de creusement et/ou de formation de sillons au-dessus des joints.
- c. Les différences d'épaisseur des panneaux de bois devraient être corrigées en les ponçant.
- d. Les dimensions de tous les panneaux de bois varient selon leur teneur en eau. À leur sortie d'usine, les panneaux ont généralement une très faible teneur en eau par rapport à l'intérieur du bâtiment et au plancher brut porteur. Laissez les panneaux s'adapter à l'atmosphère du lieu d'installation, selon les recommandations du fabricant. Cela réduira le risque de creusement et de formation de sillons au-dessus des joints de la sous-couche.
- e. Certains pièces de fixation pour panneaux de sous-couche ou panneaux de plancher brut en couche unique sont enduits de résine, de colophane ou de ciment, qui peuvent décolorer les revêtements de sol en vinyle. **L'utilisation de pièces de fixation enduites pour poser des sous-couches est déconseillée, à moins de savoir que ces pièces ne tacheront pas le revêtement de sol. Vous endossez la responsabilité de leur utilisation.**

Comment savoir si une pièce de fixation risque de tacher le revêtement?

- a) Enflez la vis enduite dans deux petits trous faits à 2,5 cm (1 po) d'écart dans un échantillon de revêtement de sol de vinyle blanc de 5,1 x 10,2 cm (2 x 4 po).
 - b) Les petits crampons enduits peuvent être déposés sur le recto et le verso de l'échantillon et maintenus en place à l'aide de papier aluminium.
 - c) Les pièces de fixation enduites doivent être en contact direct avec le recto et le verso de l'échantillon de revêtement de sol.
 - d) Enveloppez chaque échantillon (avec sa pièce de fixation enduite) bien serré dans du papier aluminium.
 - e) Placez les échantillons dans un four ordinaire à 93 °C (200 °F) pendant une heure. **Respectez la température et le temps. Ne mettez pas au four à micro-ondes.**
 - f) Retirez les échantillons du four et laissez-les refroidir.
 - g) Vérifiez s'il y a des taches qui coordonnent avec les pièces de fixation.
- f. Certains adhésifs de construction utilisés pour fixer les planchers bruts et les sous-couches peuvent tacher les revêtements de sol souples. Les vapeurs de solvant peuvent déformer certains revêtements de sol. **N'utilisez pas d'adhésif pour poser des sous-couches à moins de savoir qu'ils ne tacheront pas le revêtement de sol souple. Vous endossez la responsabilité de leur utilisation.**

4. Préparation des sous-couches

- a. Avant de poser un plancher souple neuf sur un plancher de bois, celui-ci doit être correctement préparé.
- b. Vérifiez que les panneaux ne comportent pas d'impuretés pouvant être sources de décoloration, telles que peintures, vernis, taches d'éclaboussures ou de liquides renversés accidentellement, scellant de plomberie, asphalte, combustible d'un appareil de chauffage, traces de crayon marqueur, ni d'agents de maculage potentiels tels que bois ou écorce invisibles en surface, scellant de bordure, dessins de logo, modèles imprimés pour clous et produits de ragréage synthétiques.
- c. Enlevez l'ancien adhésif*.
- d. Recouvrez les résidus d'adhésif, d'huile ou de cire d'une sous-couche appropriée. Si le résidu est poisseux, recouvrez-le d'une couche de feutre ou d'une feuille de polyéthylène pour empêcher que le sol ne craque plus tard sous les pas.
- e. Éliminez tout vernis, peinture, huile et cire de tous les plancher bruts. Beaucoup d'édifices construits avant 1978 comportent de la peinture à base de plomb, ce qui peut poser un risque pour la santé si ces matériaux ne sont pas manipulés de façon appropriée. Les règlements fédéraux et provinciaux régissent les activités susceptibles de modifier les surfaces recouvertes de peinture au plomb et peuvent exiger d'aviser les occupants de ces édifices. **Ne retirez pas ni ne poncez la peinture au plomb sans avoir au préalable consulté un professionnel possédant une expertise en matière de plomb afin d'obtenir des conseils sur les tests à effectuer et les mesures de sécurité à prendre.** Armstrong ne recommande pas l'utilisation de solvants pour éliminer les résidus de peinture, de vernis, d'huile, de cire ou d'ancien adhésif car ceux-ci peuvent pénétrer dans la sous-couche et nuire à la nouvelle installation. Lorsque vous poncez une surface, assurez-vous que l'endroit est bien ventilé et évitez de respirer les poussières qui se dégagent. S'il y a beaucoup de poussière, utilisez un respirateur antipoussières approprié approuvé par le NIOSH. Tous les outils de ponçage électriques doivent être pourvus d'un dispositif de dépoussiérage. Évitez le contact avec la peau ou les yeux. Portez des vêtements amples à manches longues, des gants et des lunettes.

REMARQUE : Pour de plus amples renseignements sur l'installation et la préparation de sous-couches en bois et en panneaux, consultez ASTM F1482, « Standard Practice for Installation and Preparation of Panel Type Underlayments to Receive Resilient Flooring ».

* Certains adhésifs bitumineux utilisés auparavant contenaient de l'amiante (consultez l'avertissement à la page x). Pour obtenir des instructions sur la façon d'enlever ces revêtements, consultez la publication du Resilient Floor Covering Institute, [Recommended Work Practices for Removal of Resilient Floor Coverings](#).

E. BÉTON

Les planchers bruts en béton, tant neufs qu'existants, doivent satisfaire les exigences de la dernière version de la norme ASTM F 710, « Standard Practice for Preparing Concrete Floors to Receive Resilient Flooring » que vous pouvez obtenir auprès de la American Society for Testing and Materials, 100 Barr Harbor Drive, West Conshohocken, PA 19428; 610 832-9500; <http://www.astm.org>.

REMARQUE : Quel que soit le type de béton ou autre matériau de type ciment utilisé comme base pour un revêtement de sol souple, dans l'éventualité d'une défaillance de la sous-couche, la responsabilité en matière de garanties et/ou de garanties de remboursement revient au fabricant du béton ou du matériau de type ciment, et non au fabricant du revêtement de sol souple.

1. Planchers de béton et humidité

Tout plancher brut de béton, y compris le béton au dessus du niveau du sol, peut être la cause de défaillances du revêtement de sol relatives à l'humidité. Le béton est au départ une masse saturée d'eau dont il faut faire la cure, puis la laisser sécher suffisamment pour permettre la pose du revêtement. Les planchers au dessus du niveau du sol n'ont normalement à résister qu'à l'eau de gâchage, bien que la pluie, les liquides renversés et les fuites d'eau puissent ajouter de l'eau. La moitié environ de l'eau de gâchage est consommée par l'hydratation du béton pendant la période de cure. Le reste s'élimine lentement par évaporation. Une fois qu'elles sont assez sèches pour être posées, il y a peu de risque que les dalles de béton posent à long terme des problèmes liés à l'humidité. Le béton pour les planchers au niveau du sol et sous le niveau du sol ont non seulement l'eau de gâchage à consommer et dissiper, mais ils ont en plus la source d'humidité qui provient du sol, potentiellement permanente. Une fois recouverte de revêtement de sol souple, une dalle qui est construite directement sur un sol au dessous du niveau deviendra à peu près aussi humide que le sol sur lequel elle repose.

Pour réduire cette pénétration d'humidité, on aura mis en place sur une dalle bien conçue avec une coupure de capillarité et un coupe-vapeur. Les dalles au niveau du sol et sous le niveau du sol peuvent être affectées à la fois par la vapeur d'eau et l'ascension capillaire. Les dalles sous le niveau du sol sont plus proches de la surface de la nappe, sèchent moins bien car leur ventilation est plus faible et courent le risque supplémentaire de la pression hydrostatique. Les dalles au niveau du sol et sous le niveau du sol doivent être équipées d'un coupe-vapeur intact et efficace directement sous le béton pour retarder la pénétration d'humidité du sol sous le niveau du sol et sous le support.

Les revêtements de sol, qu'ils soient en feuilles, en planches ou en carreaux fonctionnent comme un coupe-vapeur sur le dessus de la dalle du plancher. Si plus d'humidité remonte de dessous le béton qu'il peut être absorbé par le revêtement de sol et l'adhésif, l'installation échouera inévitablement.

Un trop-plein d'humidité en provenance du sol peut causer des problèmes dans les zones au niveau du sol et sous le niveau du sol des immeubles commerciaux et résidentiels. Ces problèmes peuvent être liés à la pose et à l'utilisation des revêtements de sol souples ou les dépasser. Ils peuvent aller de l'humidité désagréable mais sans conséquence à de réels dégâts affectant la structure. L'humidité près de la surface d'une dalle de béton selon les changements climatiques. Habituellement, le degré d'humidité de la dalle est proche de celui du sous-sol.

REMARQUE : Le rapport eau/ciment est le facteur qui joue le plus sur le déplacement de l'humidité, la perméabilité et la vitesse de séchage d'une dalle de béton. Un rapport eau/ciment faible, de 0,45 à 0,50, est pratique et recommandé par l'industrie de construction avec du béton pour les dalles de béton destinées à recevoir un revêtement de sol souple. Un rapport eau/ciment de 0,5 est donc une exigence raisonnable et possible à satisfaire pour les dalles au niveau du sol ou sous le niveau du sol. Un rapport eau/ciment plus élevé peut mener à un séchage plus lent et à des problèmes de mouvements d'humidité à travers la dalle, causant la formation de failles dans le revêtement de sol.

2. Planchers de béton sous le niveau du sol

- a. La catégorie du sol doit être en conforme au « Guide for Floor and Slab Construction », ACI 302.1R, de l'American Concrete Institute :
 - 1) Revêtements de sol résidentiels et commerciaux légers : Catégorie 2 (mais la résistance à la compression doit être de 3 500 psi minimum)
 - 2) Revêtements de sol commerciaux et institutionnels : Catégorie 4.
- b. La dalle de béton doit avoir une résistance à la compression de 3 500 psi minimum.
- c. La dalle de béton doit être sèche, propre et lisse, présenter une structure solide et ne pas comporter de matière étrangère à même d'empêcher la fixation par collage, ainsi qu'il est fait mention dans ASTM F710, « Standard Practice for Preparing Concrete Floors to Receive Resilient Flooring ».
- d. La dalle de béton doit être protégée de l'humidité du sol par un coupe-vapeur intact et efficace conforme à ASTM E 1745, « Standard Specification for Water Vapor Retarders Used in Contact with Soil or Granular Fill Under Concrete Slabs ».
- e. La dalle de béton doit être placée directement sur le coupe-vapeur.
- f. La cure du béton doit être faite à l'humidité, avec une couverture qui retient l'humidité. N'utilisez pas un composé de cure pulvérisé. Ces produits réduisent le taux de séchage du béton et peuvent nuire à l'adhésion.
- g. Avant la pose du revêtement de sol, la teneur en eau doit être contrôlée ainsi que la présence d'alcalis et l'adhérence.
 - 1) Le contrôle de la teneur en eau doit être fait selon ASTM F2170, « Standard Test Method for Determining Relative Humidity in Concrete Floor Slabs Using in situ Probes » (méthode privilégiée) ou ASTM F1869, « Standard Test Method for Measuring Moisture Vapor Emission Rate of Concrete Subfloor Using Anhydrous Calcium Chloride ». Pour plus de détails, voir la section E-10 sur les tests d'humidité.
 - 2) Le pH de la surface du béton doit être au maximum de 9 lors des tests conformes à ASTM F710.
 - 3) Le test d'adhérence doit permettre de déterminer la compatibilité des adhésifs avec la dalle de béton.

3. Planchers de béton au niveau du sol

- a. La dalle doit être faite de béton de bonne qualité, de densité standard, avec un faible rapport eau/ciment, conformément aux contraintes de pose et de finition, avoir un affaissement maximum de 10,2 cm (4 po), une résistance à la compression de 3 500 psi au minimum et doit respecter la norme 302.1R-96 de l'ACI pour les sols de catégorie 2 ou 4, ainsi que les recommandations de la Portland Cement Association pour les dalles au niveau du sol.
- b. La dalle de béton doit être sèche, propre et lisse, présenter une structure solide, et ne pas comporter de matière étrangère à même d'empêcher la fixation par collage, ainsi qu'il est fait mention dans l'ASTM F710 , « Standard Practice for Preparing Concrete Floors to Receive Resilient Flooring ».
- c. La dalle de béton doit être protégée de l'humidité du sol à l'aide d'un coupe-vapeur intact et efficace conformément à l'ASTM E1745, « Standard Specification for Water Vapor Retarders Used in Contact with Soil or Granular Fill Under Concrete Slabs. »
- d. La dalle de béton doit être placée directement sur le coupe-vapeur.
- e. La cure du béton doit être faite à l'humidité, avec une couverture qui retient l'humidité. N'utilisez pas un composé de cure pulvérisé. Ces produits réduisent le taux de séchage du béton et peuvent nuire à l'adhésion.
- f. Avant la pose du revêtement de sol, la teneur en eau doit être contrôlée ainsi que la présence d'alcalis et l'adhérence.
 - 1) Le contrôle de la teneur en eau doit être fait selon ASTM F2170, « Standard Test Method for Determining Relative Humidity in Concrete Floor Slabs Using in situ Probes » (méthode privilégiée) ou ASTM F1869, « Standard Test Method for Measuring Moisture Vapor Emission Rate of Concrete Subfloor Using Anhydrous Calcium Chloride ». Pour plus de détails, voir la section E-10 sur les tests d'humidité.
 - 2) Le pH de la surface du béton doit être au maximum de 9.
 - 3) Le test d'adhérence doit permettre de déterminer la compatibilité des adhésifs avec la dalle de béton.

4. Planchers de béton au dessus du niveau du sol

- a. Le béton au dessus du niveau du sol est généralement protégé de toute source d'humidité autre que l'humidité déjà présente dans le mélange et la vapeur d'eau de l'atmosphère. Cependant, comme pour le béton placé au niveau du sol et sous le niveau du sol, il doit rester humide pendant la cure afin de permettre à l'hydratation de se faire. Le béton versé sur un support métallique est souvent produit avec du granulats léger, qui peut retenir un excédent d'eau plus longtemps que du granulats de poids standard. De telles constructions nécessitent en général un temps de séchage plus long car le séchage n'est possible qu'à partir de la face supérieure.
- b. Les revêtements de sol sur des supports métalliques ou planchers de béton au dessus du niveau du sol doivent sécher et doivent se conformer aux mêmes exigences que celles décrites aux sections E-2 et E-3 pour les dalles de bétons au niveau et sous le niveau du sol.

c. Avant la pose du revêtement de sol, la teneur en eau doit être contrôlée ainsi que la présence d'alcalis et l'adhérence.

- 1) Le contrôle de la teneur en eau doit être fait selon ASTM F2170, « Standard Test Method for Determining Relative Humidity in Concrete Floor Slabs Using in situ Probes » (méthode privilégiée) ou ASTM F1869, « Standard Test Method for Measuring Moisture Vapor Emission Rate of Concrete Subfloor Using Anhydrous Calcium Chloride ». Pour plus de détails, voir la section E-10 sur les tests d'humidité.
- 2) Le pH de la surface du béton doit être au maximum de 9.
- 3) Le test d'adhérence doit permettre de déterminer la compatibilité des adhésifs avec la dalle de béton.

5. Résistance à la compression du béton

En raison des charges concentrées que doivent supporter les planchers des bâtiments commerciaux et institutionnels, les dalles de béton doivent satisfaire aux spécifications de l'ACI* sur les planchers de catégorie 2 ou 4. Pour ces bâtiments, toutes les dalles de béton, y compris celles de béton léger, doivent avoir une résistance à la compression minimum de 3 500 psi.

6. Béton léger

- a. Le revêtement de sol souple Armstrong peut être acceptable sur les bétons de granulat léger dont la densité sèche excède 40,9 kg (90 lb) par pied carré et sur les bétons cellulaires dont la densité plastique (humide) excède 45,3 kg (100 lb) par pied carré (poids sec de 42,6 kg [94 lb]), pourvu que la surface soit lissée et égalisée à la truelle. Il s'agit d'une exigence **minimale** pour l'application d'un revêtement de sol souple. Les dalles de béton supportant de lourdes charges statiques et/ou dynamiques devraient avoir une résistance nominale et une densité plus fortes, calculées pour supporter de telles charges.
- b. Le béton léger pouvant retenir une quantité importante d'humidité à l'intérieur de la dalle, il est impératif de tester l'humidité des planchers légers conformément à ASTM F2170, « Standard Test Method for Determining Relative Humidity in Concrete Floor Slabs Using in situ Probes ». **NE TESTEZ PAS LES PLANCHERS EN BÉTON LÉGER AU MOYEN DE LA MÉTHODE ASTM F1869, « Standard Test Method for Measuring Moisture Vapor Emission Rate of Concrete Subfloor Using Anhydrous Calcium Chloride ».** Cette méthode n'indiquant pas l'humidité profondément à l'intérieur de la dalle, elle peut être particulièrement trompeuse pour les dalles en béton léger.

7. Sections ou plateaux de béton préformés

À cause des joints entre les sections, ce type de plancher brut nécessite d'être fini par une chape de béton avant l'installation du revêtement de sol souple. La chape empêchera le plancher de se fissurer ou de se désolidariser du plancher brut à cause du travail du béton. Les sous-couches pouvant être étalées à la truelle ne suffisent pas à lisser les planchers bruts de béton préformés. Les chapes de bétons sur le béton préformé doivent être testées pour l'humidité tout comme les dalles de béton ordinaires.

* Tiré de « *Guide for Concrete Floor and Slab Construction* » du American Concrete Institute, ACI, 302.1R-96, p. 5 et 22.

8. Produits de remplissage pour revêtements de sol, sous-couches et chapes

Les produits utilisables comme produits de remplissage pour revêtements de sol, produit de ragréage, sous-couche autonivelante et sous-couche pouvant être étalés à la truelle sont nombreux sur le marché. Ils comprennent des composés exclusifs comme le ciment Portland, des aluminates de calcium et des produits à base de gypse. Leurs fabricants les recommandent pour lisser les planchers bruts rugueux ou inégaux, améliorer la qualité acoustique et ignifuge des structures, ou comme supports pour un revêtement de sol souple à installer sur un plancher brut dont l'état ne convient pas. Si ces produits sont utilisés, assurez-vous de suivre attentivement les recommandations du fabricant relatives à l'application, au temps de séchage et aux tests d'humidité.

Ne posez pas les revêtements de sol Armstrong sur des produits à base de gypse ayant été appliqués sur du béton au niveau du sol ou sous le niveau du sol ou encore sur du béton suspendu pour les bâtiments commerciaux et les établissements institutionnels. Le produit de remplissage pour revêtement de sol, la chape ou la sous-couche **doivent** aussi présenter une résistance à la compression minimale de 3 500 psi. Les sous-couches S-184 ou S-194 Armstrong respectent ou dépassent ces spécifications.

Les recommandations et garanties relatives au caractère approprié du produit en tant que support pour un revêtement de sol souple relèvent de la responsabilité du fabricant et de l'installateur du support.

9. Produits de cure, de jointoiement, de durcissement ou de démoulage

« Les produits de cure laissent un film qui peut nuire à l'adhérence d'autres matériaux à la surface traitée. (...) Évitez leur utilisation sur des surfaces destinées à être recouvertes d'un revêtement de sol souple. (...) S'il y a lieu, un document de compatibilité doit être fourni avant d'utiliser un produit de cure sur un sol destiné à recevoir un apprêt » (tiré du « Guide for Concrete Floor and Slab Construction* » du American Concrete Institute, ACI, 302.1R-04, chapitre 9.2, Méthodes de cure). Tout document de compatibilité doit provenir du fabricant du produit.

Si des produits de cure, de jointoiement, de durcissement ou de démoulage ont été utilisés, les énoncés suivants s'appliquent :

- a. S'ils contiennent du savon, de la cire, de l'huile ou du silicone, ils doivent être enlevés avant qu'un revêtement souple puisse être posé. On peut les enlever avec une meuleuse à granito ou à ciment, une ponceuse à tambour ou une polisseuse équipée d'un pinceau métallique à grande capacité.
- b. Plusieurs matériaux sans savon, cire, huile ni silicone sont en vente en tant que produits compatibles avec les adhésifs pour revêtement de sol souple. On ne peut rien affirmer de particulier sur leur utilisation ou la nécessité de les enlever. Effectuez des tests de collage pour déterminer si les adhésifs doivent être enlevés. Si le collage ne s'est pas fait après 72 heures, le produit doit être enlevé.

On applique des produits de cure sur les dalles de béton afin de retarder l'échappement d'eau pendant la phase initiale de la cure. De tels produits peuvent rester sur la surface de la dalle et continuer de retarder l'échappement d'eau pendant le séchage. Ils peuvent se dégrader après la pose du revêtement de sol et alors que le bâtiment est occupé. Cela peut arriver sur les dalles au-dessus du niveau du sol de même que sur celles qui sont en contact avec le sol.

L'élimination de l'eau libre excessive est essentielle à la liaison entre les adhésifs, le revêtement de sol et le béton. En présence d'eau libre excessive, les adhésifs à base d'eau ne prendront pas et ceux qui sont à base de solvants n'adhéreront pas. Si des adhésifs ont déjà adhéré au béton, ils seront délogés par l'eau si l'eau continue d'être présente.

REMARQUE : En cas de problème d'adhérence, la responsabilité en matière de garantie ou de garantie de performance revient au fabricant du composé et non au fabricant du revêtement de sol souple ou de l'adhésif.

10. Tests d'humidité

Les tests d'humidité sont essentiels pour déterminer la capacité d'une dalle de béton de recevoir un revêtement de sol souple. Il faut effectuer ces tests sur toutes les dalles de béton quels que soient leur âge et leur niveau par rapport au sol, et aux endroits où un revêtement de sol souple a déjà été installé. Les tests d'humidité doivent être réalisés alors que la zone ou le bâtiment est en état de service, c.-à-d. entièrement fermé, protégé contre les intempéries et avec le système permanent de chauffage, ventilation et conditionnement d'air en fonction. En règle générale, les tests d'humidité doivent être effectués sur les surfaces de béton préparées finales, avant l'installation du matériau de revêtement et avant la pose des composés de lissage ou de dressage.

Armstrong recommande de procéder comme suit :

a. Pourcentage d'humidité relative (HR) dans les dalles de béton—méthode privilégiée

Les tests d'humidité relative interne des dalles de béton doivent être réalisés en stricte conformité avec la dernière édition de ASTM F2170 « Standard Test Method for Determining Relative Humidity in Concrete Floor Slabs Using in situ Probes ».

b. Taux d'émission de vapeur d'eau (MVER)

Ces tests doivent être réalisés en conformité avec la dernière édition de ASTM F1869, « Standard Test Method for Measuring Vapor Emission Rate of Concrete Subfloor Using Anhydrous Calcium Chloride ». Pour ces tests, il est important d'enlever tous les produits de cure et résidus de façon à atteindre le béton nu. Les tests au chlorure de calcium conviennent uniquement pour les planchers en béton ordinaire; ces tests ne sont pas applicables au béton léger, aux composés de lissage ou de dressage, aux sous-couches de gypse et aux autres agents de remplissage.

Niveaux maximum admissibles d'émission d'humidité et limites de pH Armstrong :

Revêtements de sol souples commerciaux	Adhésif	% d'humidité relative interne	Taux d'émission de vapeur d'eau lb/1 000 pi²/24h	pH
MEDINTECH, MEDINTONE, MEDLEY, ROYAL, SOLID	S-599 et S-240	80	5	5 à 9
	S-543 Humidité élevée	90	5	5 à 11
REJUVENATIONS (TIMBERLINE, StoneRun, Ambigu)	S-599 et S-240	80	5	5 à 9
	S-543 Humidité élevée	90	5	5 à 11
Abode	S-288 et S-289	80	5	5 à 9
POSSIBILITIES Petit Point, Connection CORLON	S-599 et S-240	80	5	5 à 9
	S-543 Humidité élevée	90	5	5 à 11
Linoléum	S-240	80	5	5 à 11
	S-780	85	5	5 à 11
Vinyle commercial Carreaux de composition en vinyle (commerciaux)	S-700 et S-750	80	5	5 à 9
	S-515 Humidité élevée	90	7	5 à 11
	S-525 Humidité élevée	85	7	5 à 11
SAFETY ZONE	S-700, S-750 et S-240	80	5	5 à 9
	S-515 Humidité élevée	90	7	5 à 11
	S-525 Humidité élevée	85	7	5 à 11
Carreaux Bio-Based	S-525 Humidité élevée	85	7	5 à 11
	S-700	80	5	5 à 9
NATURAL CREATIONS LVT	S-288 et S-240	80	5	5 à 9
	S-543 Humidité élevée	90	7	5 à 11
LUXE PLANK	Flottante S-288	80	5	5 à 9
EXCELON SDT	S-202	75	3	5 à 9
CARREAUX DE CAOUTCHOUC, MARCHES et BANDES DE TRANSITION	S-240	80	3	5 à 9

Revêtements de sol souples résidentiels	Adhésif	% d'humidité relative interne	lb/1 000 pi ² /24h	pH
Résidentiel à endos de feutre	S-235 et S-254	80	5	5 à 9
Revêtement de sol résidentiel à endos de vinyle (StrataMax)	S-288 et S-289	80	5	5 à 9
Revêtement de sol résidentiel renforcé de fibre de verre	S-288 et S-289	80	5	5 à 9
Carreau résidentiel - Uréthane sans cire et vinyle sans cire	S-700 et S-750	80	5	5 à 9
	S-515 Humidité élevée	90	7	5 à 11
	S-525 Humidité élevée	85	7	5 à 11
Natural Living, Natural Personality LVT	S-288	80	5	5 à 9
Alterna	S-288	80	5	5 à 9
Linoléum	S-780	85	5	5 à 11

Tous les tests doivent respecter les limites d'humidités permissibles. Toute zone qui dépasse la limite d'humidité permmissible doit être asséchée à un niveau acceptable ou traitée à l'aide d'un système de déshumidification avant l'installation du revêtement. Le rendement de tout système de déshumidification fourni par un tiers est la responsabilité du fabricant du système et non d'Armstrong. À titre de rappel, ces tests **ne permettent pas de prévoir les conditions d'humidité à long terme des dalles de béton**. Ils indiquent uniquement l'humidité des dalles au moment du test.

REMARQUE : Si les deux tests (taux d'émission de vapeur d'eau et pourcentage d'humidité relative) sont effectués pour une même installation, les résultats des deux tests doivent être inférieurs aux limites admissibles inscrites dans les tableaux qui précèdent.

11. pH du béton

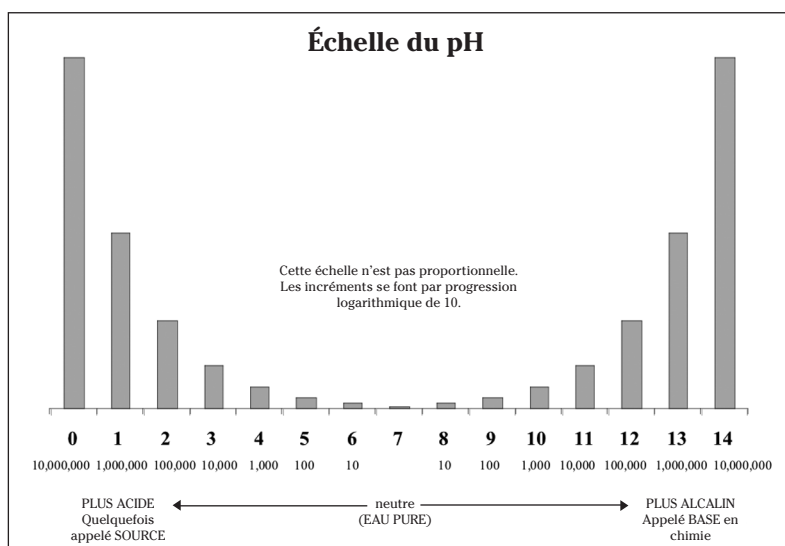
Le pH est la mesure de la concentration d'ions d'acide dans une solution. L'échelle du pH va de 0 à 14, 7 représentant le point neutre. Une solution dont le pH est inférieur à 7 est considérée acide, alors que si elle est supérieure à 7, elle est basique. Les solutions basiques sont souvent appelées erronément « alcalines », alors que ce terme renvoie plutôt à la concentration en ions de calcium, de magnésium, de sodium et de potassium.

Le béton neuf affiche un pH d'environ 12 ou 13 principalement à cause de l'hydroxyde de calcium, qui est un sous-produit normal de l'hydratation du ciment. Quand la surface du béton réagit avec le dioxyde de carbone de l'air, le pH de la surface baisse progressivement par un processus nommé carbonatation, pour se fixer à environ 8,5. Une surface de béton sèche normalement carbonatée est idéale pour l'installation d'un revêtement et pour obtenir un bon rendement adhésif. Une surface dont le pH est élevé et l'humidité excessive peut endommager le revêtement de sol, détériorer les agents adhésifs et entraîner la défaillance du revêtement.

En présence d'une source d'eau continue, des alcalis et des hydroxydes dissous peuvent remonter à la surface de la dalle. Par conséquent, si les tests révèlent un pH élevé, il est important d'en déterminer la cause.

Les sels alcalins dissous dans l'eau qui suinte du béton ou qui remonte de la terre pour pénétrer dans le béton installé au niveau du sol ou sous le niveau du sol ont tendance à défaire la liaison des adhésifs, tout simplement par déplacement physique. Ils peuvent laisser des dépôts de sel peu esthétiques au niveau des joints du revêtement et du carreau. Ils peuvent également détériorer l'ensemble de l'installation.

Des tests de pH doivent être réalisés sur les planchers de béton en suivant la norme ASTM F710 avant d'installer un revêtement de sol souple Armstrong. Le pH doit être inférieur à 9 pour procéder à l'installation du revêtement. On place de l'eau distillée sur la dalle pendant 60 secondes, puis on dépose un ruban pH dans l'eau. Un tableau habituellement fourni avec le ruban permet de déterminer le pH selon la couleur du ruban.



Rincer à l'eau claire et passer un aspirateur sur la dalle est le meilleur moyen de faire baisser le pH, mais cela n'empêchera pas le dépôt ultérieur de sels à la surface. N'utilisez pas des bains acides pour neutraliser le pH. Les acides laissent des sels qui peuvent attaquer les finitions intérieures et être nuisibles à l'installation finale.

Les limites permises de pH se trouvent à la section dix. Le test de pH du béton ne révèle que le pH au moment du test. Il ne permet pas de prévoir les conditions à long terme.

12. Test de collage

Il est recommandé de faire ce test pour déterminer la compatibilité des adhésifs du revêtement de sol souple avec le plancher brut de béton débarrassé des anciens adhésifs*, des produits de cure et de démoulage, des agents modérateurs de poussière, de l'huile, de la graisse, de la peinture, du vernis et des autres traitements de surface. En utilisant le revêtement de sol et les adhésifs recommandés, installez des sections de 91,4 cm x 91,4 cm (3 pi x 3 pi) (en les espaçant chacune d'environ 127 cm (50 po) au travers du plancher brut. Sélectionnez des endroits près des murs, colonnes et autres zones à circulation légère. Fixez les bords des sections avec du ruban adhésif pour empêcher que l'adhésif ne sèche sur les bords. Si un produit de cure a été utilisé là où le test est effectué, ce produit doit être retiré à quelques endroits afin de tester le collage.

Si les sections sont solidement collées après 72 heures, vous pouvez considérer que la surface du plancher brut est suffisamment débarrassée de toute matière étrangère pour permettre une installation satisfaisante du revêtement de sol souple.

13. Adhésifs résiduels

Certains adhésifs bitumineux utilisés auparavant contenaient de l'amiante (consultez l'**AVERTISSEMENT** à la page x). Pour obtenir des instructions sur la façon d'enlever ces revêtements, consultez la publication du Resilient Floor Covering Institute, « Recommended Work Practices for Removal of Resilient Floor Coverings. »

Les directives suivantes concernant l'élimination des adhésifs ne s'appliquent qu'aux adhésifs pour revêtements de sol souples. Les autres adhésifs doivent être éliminés à 100 %.

Degré d'élimination	Produits
100 % de toute la surface du support d'origine soit exposée.	<ul style="list-style-type: none">• Linoléum• MEDINTECH, MEDINTONE, MEDLEY, ROYAL, SOLID, TIMBERLINE, Ambigu, StoneRun et revêtement de sol renforcé de fibre de verre résidentiel• POSSIBILITIES Petit Point et Connection CORLON• Revêtement de sol de vinyle solide de luxe• Abode
80 % de toute la surface du support d'origine soit exposée.	<ul style="list-style-type: none">• Revêtement de sol à endos de feutre résidentiel• CARREAUX DE CAOUTCHOUC• GIRONS• BANDES DE TRANSITION• Carreaux SAFETY ZONE• Carreaux dissipateurs d'électricité statique EXCELON• Carreaux résidentiels <p>Le plancher brut recevant les carreaux dissipateurs d'électricité statique doit être poreux</p>
Retirez les adhésifs de façon à ce qu'aucune saillie ou flaque ne soit évidente et qu'il ne reste qu'une pellicule mince et lisse.	<ul style="list-style-type: none">• Tous les carreaux Bio-Based et de composition en vinyle, sauf SAFETY ZONE et les carreaux dissipateurs d'électricité statique

* Certains adhésifs bitumineux utilisés auparavant contenaient de l'amiante (consultez l'avertissement à la page x). Pour obtenir des instructions sur la façon d'enlever ces revêtements, consultez la publication du Resilient Floor Covering Institute, [Recommended Work Practices for Removal of Resilient Floor Coverings](#).

Une sous-couche cimentaire peut aussi être utilisée, comme le S-184 ou le S-194, si le fabricant de la sous-couche approuve son utilisation comme alternative aux adhésifs à base de bitume fluidifié. Toutes les garanties et/ou garanties de remboursement en cas de défaillance de la sous-couche sont de la responsabilité du fabricant de la sous-couche et non de celle du fabricant du revêtement de sol souple.

REMARQUE : De nombreux produits servant à éliminer les adhésifs contiennent des solvants qui laissent un résidu dans le plancher brut. Ce résidu peut nuire au nouvel adhésif et s'infiltrer dans le revêtement de sol. Les garanties fournies par le fabricant du nouveau revêtement de sol ne couvriront pas les cas où l'état existant du plancher brut endommage leur produit ou nuit à l'installation de leur produit.

L'utilisation d'agents d'encapsulation de l'amiante ou de matériaux de colmatage sur un adhésif asphaltique n'est pas recommandée. Ces produits pourraient affaiblir les propriétés liantes du nouvel adhésif.

14. Préparation des planchers bruts de béton

La surface d'un plancher brut de béton doit être sèche, lisse et présenter une structure solide. De plus, elle ne doit pas présenter de dépressions, d'écaillés ou de dépôts de matière étrangère. La surface doit être exempte de toute poussière, solvants, vernis, peinture, cire, huile, graisse, adhésif résiduel, dissolvants d'adhésifs et toutes autres matières étrangères qui pourraient affecter l'adhésion du revêtement de sol au béton ou causer une décoloration du revêtement par le dessous. Les peintures en aérosols, les marqueurs permanents et autres marqueurs à encre indélébile ne doivent pas être utilisés pour écrire à l'endos du revêtement de sol ou utilisés pour marquer la dalle de béton comme il pourrait la traverser, et paraître à la surface et tacher le revêtement de sol de façon permanente. Si ces contaminants sont présents sur le support, ils doivent être enlevés mécaniquement avant l'installation du revêtement de sol.

Beaucoup d'édifices construits avant 1978 comportent de la peinture à base de plomb, ce qui peut poser un risque pour la santé si ces matériaux ne sont pas manipulés de façon appropriée. Les règlements fédéraux et provinciaux régissent les activités susceptibles de modifier les surfaces recouvertes de peinture au plomb et peuvent exiger d'aviser les occupants de ces édifices. **Ne retirez pas ni ne poncez la peinture au plomb sans avoir au préalable consulté un professionnel possédant une expertise en matière de plomb afin d'obtenir des conseils sur les tests à effectuer et les mesures de sécurité à prendre.** Pour les peintures sans plomb, une solution de phosphate trisodique et d'eau chaude constitue un bon décapant pour les planchers bruts de béton, lorsque cette solution est appliquée conformément aux instructions du fabricant et aux pratiques sécuritaires recommandées. Les peintures à base de caoutchouc chloré ou de résine dont le phosphate trisodique ne vient pas à bout peuvent être éliminées à l'aide d'une meuleuse à granito ou à ciment. Armstrong ne recommande pas l'utilisation de solvants pour éliminer les résidus de peintures ou d'adhésifs. Les solvants peuvent pénétrer le béton et nuire à la nouvelle installation. Lorsque vous poncez une surface, assurez-vous que l'endroit est bien ventilé et évitez de respirer les poussières qui se dégagent. S'il y a beaucoup de poussière, utiliser un respirateur antipoussières approprié approuvé par le NIOSH. Tous les outils de ponçage électriques doivent être pourvus d'un dispositif de dépoussiérage. Évitez le contact avec la peau ou les yeux. Portez des vêtements amples à manches longues, des gants et des lunettes.

Après la cure et le séchage du béton, nettoyez les joints de construction, traits de scie, rayures et fentes et les remplir d'une sous-couche de type S-184 ou S-194, à n'importe quel niveau du sol. Il faut enfin amener les zones réparées à égalité avec la surface du béton et les laisser sécher entièrement avant de poser le revêtement de sol.

Les joints de dilatation ou autres joints mobiles avec bouche-porage élastomérique sont conçus pour absorber le mouvement des dalles de béton. Les sous-couches cimentaires, produits de ragréage et revêtements de sol souple posés en travers de joints de dilatation se fissurent ou se gondolent souvent quand les dalles bougent. Armstrong ne recommande pas de poser un revêtement de sol en travers de joints de dilatation ou de fissures d'isolation. Il existe des couvre-joints de dilatation utilisables avec différents types de revêtements de sol. Ils doivent être prescrits par l'architecte.

Les dalles de béton poussiéreuses peuvent être recouvertes d'une couche d'apprêt S-185. Passez le balai ou l'aspirateur sur la dalle avant d'appliquer le S-185 avec un rouleau à peinture de 9,5 mm (3/8 po). Vous pouvez aussi apprêter les planchers bruts de béton avec l'adhésif pour revêtement de sol recommandé pour le matériau à poser. Après avoir passé le balai ou l'aspirateur, appliquez l'adhésif à l'aide d'une truelle à bords lisses. Si un adhésif est utilisé comme apprêt, laissez-le sécher complètement. Une fois qu'il est sec, posez le revêtement de sol selon la méthode d'installation recommandée.

REMARQUE : De la poussière sur un plancher de béton au niveau du sol ou sous le niveau du sol peut indiquer la présence de sels alcalins.

On peut lisser un plancher de béton rugueux à l'aide d'une meuleuse diamant ou carbure commerciale. Si le plancher brut de béton est extrêmement rugueux ou inégal, il peut être trop difficile de le lisser de cette manière. Dans ce cas, appliquez une sous-couche cimentaire telle que du S-184 ou du S-194. Il faut obtenir une surface lisse, plane et uniforme pour former un bon support pour le revêtement de sol souple.

F. REVÊTEMENTS DE SOL SOUPLES EXISTANTS

Plusieurs revêtements de sol souples Armstrong peuvent être installés sur un revêtement de sol souple existant **en couche unique** si le système d'installation utilisé est adapté au nouveau produit et si l'ancien revêtement de sol souple satisfait aux conditions appropriées. **Armstrong ne recommande pas la pose de nouveau revêtement de sol par dessus tout autre revêtement antidérapant ou carreaux de caoutchouc.**

Conditions du revêtement de sol souple existant :

- La texture ou l'embossage n'est pas assez prononcé pour transparaître sur la nouvelle installation.
- Une seule couche de revêtement de sol.
- Est totalement et solidement collé sur les planchers bruts et sous-couches recommandés.
- Les cires, produits à polir et autres enduits de finition s'éliminent à l'aide d'un décapant disponible dans le commerce. Pour le linoléum existant, le pH du décapant ne doit pas excéder 10.
- Les zones indentées ou abîmées doivent être remplacées ou réparées.

REMARQUE : La responsabilité de déterminer si l'ancien revêtement de sol souple est solidement collé au plancher brut et n'a pas de texture ni d'embossage assez prononcé pour transparaître sur la nouvelle installation revient au détaillant et à l'installateur. Les installations de rotovinyle sur un revêtement de sol souple existant pourraient être plus susceptibles de transparaître que les revêtements incrustés. Les installations sur un revêtement de sol souple existant pourraient être plus susceptibles de s'indenter.

Ce tableau fournit les recommandations de systèmes d'installation Armstrong pour l'installation sur des revêtements de sol souple existants.

Système d'installation	Revêtements de sol souples existants									
	Carreaux souples			Carreaux asphalté	Planches de vinyle			Feuilles		
	Au niveau du sol	Sous le niveau du sol	Suspendu	Au niveau du sol et flottant uniquement	Au niveau du sol	Sous le niveau du sol	Suspendu	Non coussiné ou avec endos en mousse Tous les niveaux de sol		
Tous les revêtements à endos de feutre	X	X	X	X	X	X	X	X		
Alterra (avec ou sans coulis)	X		X	X	X		X	X		
Carreaux BioBased	X		X	X	X		X	X		
Carreaux commerciaux LVT	X		X		X		X	X		
Renforcé de fibre de verre			X				X	X		
Hétérogènes et incrustés			X				X	X		
Linoléum			X	X			X	X		
Lynx	X		X		X		X	X		
Planches résidentielles LVT	X		X		X		X	X		
Pose de carreaux dissipateurs d'électricité statique	N'est pas recommandée sur les revêtements de sol souples existants									
ToughGuard II			X				X	X		
Feuille à endos de vinyle			X				X	X		
Carreaux de vinyle composite	X		X	X	X		X	X		

On peut utiliser le produit de ragréage, sous-couche et lissage pour surfaces embossées S-194 mélangé à l'additif pour sous-couche S-195 pour lisser les textures embossées des revêtements de sol souples existants et résidentiels approuvés. Il faut utiliser du S-194 mélangé à du S-195 lors de l'installation de planchers à endos de feutre à adhérence complète sur un rotovinyle existant.

G. PLANCHERS EN POLYMÈRE COULÉS, MÉTAL, CARREAUX DE CÉRAMIQUE, CARREAUX NON VERNISSÉS, GRANITO ET MARBRE

Système d'installation	Supports				
	Métal				
Tous les revêtements à endos de feutre	X	X			X
Alterra (avec ou sans coulis)	X		X		X
Carreaux BioBased	X	X			X
Carreau commerciaux LVT	X		X	X	X
Renforcé de fibre de verre	X		X	X	X
Hétérogènes et incrustés	X		X	X	X
Feuilles homogènes	X		X	X	X
Linoléum	X		X	X	X
Lynx	X	X			X
Planchers résidentielles LVT	X		X		X
Pose de carreaux dissipateurs d'électricité statique	X	X			X
ToughGuard II	X		X		X
Carreaux de vinyle composite	X	X			X

Remarques :

- (1) Tous les revêtements de sol souples Armstrong peuvent être directement installés sur un plancher en polymère coulé (sans joints). Pour installer un revêtement de sol sur un plancher polymérique, la surface doit être moussée puis enduite d'une sous-couche de type ciment Portland, comme le S-194/S-195. Il faut ensuite mélanger le S-194 à l'additif pour sous-couches S-195. Une couche de S-194/S-195 d'au moins 6,4 mm (1/4 po) d'épaisseur doit être appliquée afin de rendre la surface assez poreuse pour installer des carreaux dissipateurs d'électricité statique.

Les planchers en polymère coulés doivent avoir bien durci, avoir aucun problèmes reliés à l'humidité et ne pas contenir de résidus de solvants; avoir une structure solide; adhérer solidement à un plancher brut de béton. Toute zone lâche ou endommagée doit être

entièrement enlevée et rapiécée avec du S-184 ou S-194, au besoin. Enlevez toute texture « graniteuse » à l'aide de sable fin mouillé et d'une machine pour planchers équipée de pierres de carborundum. N'utilisez pas de sous-couche de latex pour lisser la surface, car elle n'adhérera pas de façon fiable au plancher coulé.

- (2.) Les carreaux et les revêtements de sol à endos de feutre commerciaux Armstrong peuvent être directement posés sur des supports en acier, acier inoxydable, aluminium, cuivre, laiton et bronze en utilisant l'adhésif recommandé pour chaque revêtement de sol et support en particulier (voir chapitre 5 Adhésifs, traitements des joints et coulis).

Les revêtements de sol commerciaux en feuilles à endos de vinyle ou à endos de fibre de verre Armstrong peuvent être installés directement sur de l'acier, de l'acier inoxydable et de l'aluminium.

Le linoléum Armstrong peut être installé directement sur de l'acier, de l'acier inoxydable, de l'aluminium, du plomb et du cuivre.

Pour installer des carreaux dissipateurs d'électricité statique sur du métal, la surface doit être moussée puis enduite d'une sous-couche de type ciment Portland, comme le S-194. Le S-194 devrait être mélangé à l'additif pour sous-couche S-195. Une couche de S-194 d'au moins 6,4 mm (1/4 po) d'épaisseur doit être appliquée afin de la rendre assez poreuse pour installer des carreaux dissipateurs d'électricité statique.

Les supports de métal doivent être installés selon les recommandations du fabricant. Ils doivent être moussés et nettoyés avant l'installation du revêtement de sol. S'il y a des endroits surbaissés, ils doivent être nivelés avec du S-194 mélangé à du S-195.

- (3.) Tous les revêtements de sol souples en feuilles et en carreaux Armstrong peuvent être installés directement sur un plancher brut en carreaux de céramique, carreaux non vernissés, granito ou marbre, à tous les niveaux du sol, à condition que le sol adhère fermement à un support dont la structure est fiable.

Pour installer des carreaux dissipateurs d'électricité statique sur des carreaux de céramique, carreaux non vernissés, granito ou marbre, la surface doit être moussée puis enduite d'une sous-couche de type ciment Portland, comme le S-194. Le S-194 devrait être mélangé à l'additif pour sous-couche S-195. Une couche de S-194 d'au moins 6,4 mm (1/4 po) d'épaisseur doit être appliquée afin de la rendre assez poreuse pour installer des carreaux dissipateurs d'électricité statique.

Débarrassez le plancher de toute trace de peinture, vernis, huile, cire ou enduit de finition. Moussez les surfaces émaillées ou très lisses et réparez les joints mal ajustés et les fissures à l'aide de S-184 ou S-194. Si le plancher est très usé ou comporte des zones surbaissées, il faut le niveler à l'aide de S-184 ou S-194.

H. SOUS-COUCHES À ÉTENDRE À LA TRUELLE, PRODUITS DE RAGRÉAGE ET COMPOSÉS DE LISSAGE*

1. S-184 Sous-couche et produit de ragréage à prise rapide
2. S-185 Apprêt et additif de latex
3. S-194 Produit de ragréage, sous-couche et composé de lissage / S-195 Additif pour sous-couche

* Voir la déclaration Environnement du site du travail à la fin du Chapitre II.

Sous-couche et produit de ragréage à prise rapide S-184

▲ AVERTISSEMENT

**S-184 NOCIF POUR LES YEUX
CAUSE DES IRRITATIONS CUTANÉES
DANGER RESPIRATOIRE SI INHALÉ**

Pour les utilisations commerciales et résidentielles suivantes :

- Ragréage, couverture d'enduit et nivellement du béton à tout niveau du sol, des carreaux de céramique, des carreaux non vernissés, du marbre et du granito (sauf bandes de métal pour granito).
- Couverture des résidus d'adhésif à base de bitume fluidifié existants; sur béton seulement.
- Ragréage, réparation des petits trous et passage à l'enduit des sous-couches de bois; le produit peut être utilisé pour le nivellement de toute la surface des sous-couches en bois suspendu approuvé.

REMARQUE : L'utilisation sur les planchers en lattes de bois n'est pas recommandée.

Type :	Prise rapide, matériau de type ciment Portland mélangé à de l'eau pure; ne requiert pas d'additif supplémentaire.
Couleur :	Gris
Truelle :	Truelle à bords lisses
Couche simple épaisseur d'application :	Jusqu'à 6,4 mm (1/4 po)
Épaisseur maximale :	12,7 mm (1/2 po) (application double)
Unités et couverture :	Boîte de 1,3 kg (3 lb) – 0,37 m ² (4 pi ²) avec une épaisseur de 3 mm (1/8 po) Boîte de 4,5 kg (10 lb) – 1,39 m ² (15 pi ²) avec une épaisseur de 3 mm (1/8 po) Boîte de 11,3 kg (25 lb) – 3,53 m ² (38 pi ²) avec une épaisseur de 3 mm (1/8 po) Boîte de 18,1 kg (40 lb) – 5,95 m ² (64 pi ²) avec une épaisseur de 3 mm (1/8 po)
Taux de mélange :	Mélangez 3 parts de poudre avec 1 part d'eau 0,45 kg (1 lb) de poudre pour 148 ml (5 onces) d'eau
Délai maximal d'utilisation après mélange :	20 minutes
Résistance à la compression :	4 500 psi après 28 jours
Durée de conservation :	Un an si le contenant n'est pas ouvert
Stabilité gel/ dégel :	Oui, ne gèlera pas

**Préparation
de la surface :**

Toutes les surfaces doivent être propres et débarrassées des saletés, de l'huile, de la graisse, du plâtre, du produit à polir, de la cire et des autres matières étrangères. Il est possible d'enlever les résidus d'adhésif à base de bitume fluidifié* ou de les recouvrir directement de S-184. Les planchers de béton ne doivent pas présenter d'excédent d'humidité et/ou d'alcalins. Humidifiez le plancher de béton avec de l'eau pure, ou recouvrez-le d'apprêt de latex S-185. Ne laissez pas de petites flaques stagnantes d'eau ou d'apprêt. Appliquez la sous-couche pendant que le plancher est encore humide ou quand l'apprêt est sec au toucher. Si vous remplissez les petits trous dans un plancher de bois, recouvrez les zones à rapiécer de S-185 afin d'obtenir une meilleure adhérence. Laissez sécher l'apprêt avant d'appliquer la sous-couche.

Mélange :

La poudre et l'eau sont faciles à mélanger dans un seau ou une boîte de gâchage. Mélangez trois mesures de S-184 avec une mesure d'eau froide. Nettoyez toujours les contenants à mélange après utilisation afin d'éviter que ce qui reste de produit dans le contenant contamine les prochains mélanges pour sous-couches. Mélangez jusqu'à obtention d'une consistance lisse, sans grumeaux; ne remuez pas trop le mélange. Le S-184 devrait rester maniable de 10 à 15 minutes. Ne rajoutez pas d'eau après avoir obtenu la bonne consistance. Si la sous-couche commence à prendre avant d'avoir été utilisée, jetez-la. N'essayez pas de la mélanger à nouveau.

* Certains adhésifs bitumineux utilisés auparavant contenaient de l'amiante (consultez l'avertissement à la page x). Pour obtenir des instructions sur la façon d'enlever ces revêtements, consultez la publication du Resilient Floor Covering Institute, *Recommended Work Practices for Removal of Resilient Floor Coverings*.

Application : Versez le S-184 entièrement mélangé et appliquez-le à l'aide d'une truelle à bords lisses. Égalisez avec le plancher brut adjacent. Avec la truelle, appliquez suffisamment de pression sur le produit de ragréage pour obtenir une adhérence adéquate à la surface du plancher brut qui aura été nettoyée, passée à la vadrouille humide ou recouvert d'apprêt. Pendant le travail à la truelle, il peut être utile de tremper de temps en temps la truelle dans de l'eau propre afin d'empêcher le mélange d'adhérer à l'outil. Le S-184 peut être appliqué en couches simples jusqu'à une épaisseur maximum de 6,4 mm (1/4 po), ou en deux couches (jusqu'à 6,4 mm (1/4 po) chacune) n'excédant pas au total une épaisseur de 12,7 mm (1/2 po). Laissez sécher la première couche pendant 60 minutes au moins avant d'appliquer la seconde couche.

S-184 Comme couverture de résidu de bitume

fluidifié existant : Éliminez tous les sillons, flaques et surépaisseurs localisés de façon à ce que l'adhésif ressemble à une tache sur la surface du béton. À l'aide du S-184 mélangé à **de l'eau**, appliquez la sous-couche sur le résidu d'adhésif à base de bitume fluidifié avec une truelle à encoches carrées de 3,2 x 3,2 x 3,2 mm (1/8 x 1/8 x 1/8 po). Laissez sécher complètement. En utilisant à nouveau du S-184 mélangé à de l'eau, appliquez une deuxième couche de sous-couche à l'aide d'une truelle à bords lisses, en remplissant les zones renfoncées pour obtenir un support au fini lisse, et en recouvrant complètement l'adhésif afin de prévenir son infiltration à travers le nouveau revêtement de sol.

Nettoyage : Nettoyez souvent les outils à l'eau avant que le produit ne sèche.

Précautions :

1. La plupart des adhésifs à base d'eau appliqués sur du S-184 peuvent avoir un temps de travail plus court que prévu. Ceci peut être corrigé par l'application de l'apprêt au latex S-185 à la surface de la sous-couche avant d'étendre l'adhésif.
2. L'utilisation d'eau tiède ou chaude raccourcit le temps de travail du S-184.

Apprêt au latex S-185

AVERTISSEMENT S-185 IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

Pour les utilisations commerciales et résidentielles suivantes :

- Apprêt avec tous les produits de ragréage, les sous-couches et les adhésifs à base de latex d'Armstrong.
- Il peut être utilisé sur le béton à tout niveau du sol, sur les sous-couches de gypse coulées en place, les sous-couches en bois approuvé, les carreaux de céramique, les carreaux non vernissés, le granito et le marbre.
- Apprêt pour planchers de bois et de béton ayant des carreaux autocollants.

Type:	Apprêt et additif liquides à base de latex
Couleur :	Blanc
Applicateur :	Rouleau à poils courts ou pinceau de fibres grossières
Unités et couverture :	Gallon - 37,2 m ² (400 pi ²) Le rendement en surface dépend de la porosité du plancher brut
Durée de conservation :	Un an si le contenant n'est pas ouvert
Stabilité gel/dégel :	Non, protégez contre le gel
Préparation de la surface :	Toutes les surfaces doivent être propres et débarrassées des saletés, de l'huile, de la graisse, du plâtre, des produits de cure, des adhésifs existants* et des autres matières étrangères. Les planchers de béton ne doivent pas présenter d'excédent d'humidité et/ou d'alcalins.
Application:	Appliquez une quantité généreuse de S-185 à l'aide d'un rouleau à poils courts ou pinceau de fibres grossières. Évitez de brasser. Utilisez le produit tel quel. Ne diluez pas. N'appliquez pas à des températures inférieures à 0 °C (32 °F) ou supérieures à 38 °C (100 °F). Laissez complètement sécher avant d'appliquer produits de ragréage, sous-couches ou adhésifs de latex. Le temps de séchage peut varier selon les conditions du lieu de travail. Utilisez ce produit en présence d'une arrivée directe d'air frais. Il peut y avoir une légère odeur de latex tant que le matériau n'est pas sec.
Nettoyage :	Nettoyez souvent les outils à l'eau avant que le produit ne sèche.
Avantages :	Non inflammable Sans ammoniacque et faible odeur Contient peu ou pas de solvants organiques Ne contient aucune substance dangereuse reconnues (selon les lois présentes)

* Certains adhésifs bitumineux utilisés auparavant contenaient de l'amiante (consultez l'avertissement à la page x). Pour obtenir des instructions sur la façon d'enlever ces revêtements, consultez la publication du Resilient Floor Covering Institute, [Recommended Work Practices for Removal of Resilient Floor Coverings](#).

Produit de ragréage, sous-couche et composé de nivellement pour surfaces embossées S-194 / Additif pour sous-couches S-195

▲ AVERTISSEMENT S-194 **NOCIF POUR LES YEUX**
CAUSE DES IRRITATIONS CUTANÉES
DANGER RESPIRATOIRE SI INHALÉ

Pour les utilisations commerciales et résidentielles suivantes :

- Ragréage, passage à l'enduit et nivellement de toute la surface du béton à tout niveau de sol, des carreaux de céramique, du marbre, des carreaux non vernissés et du granito (sauf bandes de métal pour granito), si mélangé avec de l'eau ou du S-195.
- Ragréage, passage à l'enduit et nivellement de toute la surface et à tout niveau de sol de l'acier, l'acier inoxydable, le laiton et le plomb, si mélangé à du S-195.
- Couverture des résidus d'adhésif à base de bitume fluidifié sur du béton ; seulement si mélangé avec de l'eau.
- Ragréage, réparation des petits trous et passage à l'enduit des sous-couches de bois ; le produit peut être utilisé pour le nivellement de toute la surface des sous-couches en bois suspendu approuvé, si mélangé à du S-195.
- Remplissage et nivellement des surfaces embossées des revêtements de sol souples existants avant installation d'un nouveau revêtement de sol souple **résidentiel**, si mélangé à du S-195.

REMARQUE : L'utilisation sur les planchers en lattes de bois ou pour le nivellement général n'est pas recommandée.

Type :	Prise rapide, matériau de type ciment Portland mélangé à de l'eau pure; ne requiert pas d'additif supplémentaire.
Couleur :	Gris
Truelle :	Truelle à bords lisses
Couche simple épaisseur d'application :	Jusqu'à 12,7 mm (1/2 po)
Épaisseur maximale :	25,4 mm (1 po) (application double)
Unités et couverture :	S-194 : Boîte de 4,5 kg (10 lb) – 1,5 m ² (16 pi ²) avec une épaisseur de 3,2 mm (1/8 po) Sac de 11,3 kg (25 lb) – 3,7 m ² (40 pi ²) avec une épaisseur de 3,2 mm (1/8 po) S-195 : 946 ml ou 3,89 l (Pinte ou gallon) 4,5 kg (10 lb) de poudre pour 2 pintes de S-195 couvre 53,9 à 75,7 m ² (580 à 815 pi ²).
Taux de mélange :	Mélangez 3 parts de poudre avec 1 part d'eau 0,45 kg (1 lb) de poudre pour 148 ml (5 onces) d'eau 2 1/2 parts de poudre avec 1 part de S-195 0,45 kg (1 lb) de poudre pour 192,2 ml (6,5 onces) de S-195 4,5 kg (10 lb) de poudre pour 2,27 l (2 pintes) de S-195 11,3 kg (25 lb) de poudre pour 4,73 l (5 pintes) de S-195

Délai maximal d'utilisation après mélange :	12 à 20 minutes à 23 °C (73 °F) lorsque mélangé avec de l'eau 14 à 20 minutes à 23 °C (73 °F) lorsque mélangé avec du S-195
Résistance à la compression :	> 5 000 psi après 28 jours
Durée de conservation :	Un an si le contenant n'est pas ouvert
Stabilité gel/dégel :	S-195 Additif pour sous-couches : Non, protégez contre le gel
Préparation de la surface :	Toutes les surfaces doivent être propres et débarrassées des saletés, de l'huile, de la graisse, du plâtre, du poli, de la cire et des autres matières étrangères. Il est possible d'enlever les résidus d'adhésif à base de bitume fluidifié* ou de les recouvrir directement de S-194. Les planchers de béton ne doivent pas présenter d'excédent d'humidité et/ou d'alcalins. Humidifiez le plancher de béton avec de l'eau pure, ou recouvrez-le d'apprêt de latex S-185 ou d'additif pour sous-couches S-195. Ne laissez pas de petites flaques stagnantes d'eau ou d'apprêt. Appliquez la sous-couche pendant que le plancher est encore humide ou lorsque l'apprêt est sec au toucher. Si vous remplissez les petits trous dans un plancher de bois, recouvrez les zones à rapiécer de S-185 afin d'obtenir une meilleure adhérence. Laissez sécher l'apprêt avant d'appliquer la sous-couche. Pour obtenir une meilleure adhérence quand vous recouvrez les joints de solin ou passez de l'enduit, mélangez de la poudre S-194 avec du S-195. Ne recouvrez pas d'apprêt le revêtement de sol souple existant.

Mélange :

Pour ragréage ou sous-couche :

La poudre et l'eau ou le latex sont faciles à mélanger dans un seau ou une boîte de gâchage. Mélangez 3 parts de S-194 avec 1 part d'eau froide ou mélangez 2 1/2 parts de S-194 pour une mesure de S-195. Nettoyez toujours les contenants à mélange après utilisation afin d'éviter que ce qui reste de produit dans le contenant contamine les prochains mélanges pour sous-couches. Mélangez jusqu'à obtention d'une consistance lisse, sans grumeaux ; ne remuez pas trop le mélange. Pour augmenter le délai maximal d'utilisation après mélange, continuez de remuer régulièrement le produit de ragréage non utilisé dans le contenant à mélange. Ne rajoutez pas d'eau après avoir obtenu la bonne consistance. Si la sous-couche commence à prendre avant d'avoir été utilisée, jetez-la. Le S-194 doit être mélangé avec du S-195 s'il doit être utilisé sur des sous-couches de bois, pour remplir des joints de sous-couches de bois, et sur des support de métal. Le revêtement de sol peut être appliqué après que la sous-couche a séché de 60 à 90 minutes.

Composé de nivellement pour surfaces embossées :

Mélangez jusqu'à obtention d'une consistance lisse, sans grumeaux; ne remuez pas trop le mélange. Ne rajoutez pas d'additif au latex après avoir obtenu la bonne consistance. Si le composé de nivellement pour surfaces embossées commence à prendre avant d'avoir été utilisée, jetez-le.

* Certains adhésifs bitumineux utilisés auparavant contenaient de l'amiante (consultez l'avertissement à la page x). Pour obtenir des instructions sur la façon d'enlever ces revêtements, consultez la publication du Resilient Floor Covering Institute, *Recommended Work Practices for Removal of Resilient Floor Coverings*.

Application :

Pour ragréage ou sous-couche : Versez le S-194 entièrement mélangé et appliquez-le à l'aide d'une truelle à bords lisses. Égalisez avec le plancher brut adjacent. Avec la truelle, appliquez suffisamment de pression sur le produit de ragréage pour remplir les défauts, et amincir la partie rapiécée pour l'abaisser au niveau du plancher brut. Pendant le travail à la truelle, il peut être utile de tremper de temps en temps la truelle dans de l'eau propre afin d'empêcher le mélange d'adhérer à l'outil. Le S-194 peut être appliqué en couches simples jusqu'à une épaisseur maximum de 12,7 mm (1/2 po), ou en deux couches (jusqu'à 12,7 mm (0,50 po) chacune) n'excédant pas au total une épaisseur de 25,4 mm (1 po). Laissez sécher la première couche pendant 60 minutes au moins avant d'appliquer la seconde couche.

S-194 Comme couverture de résidu de bitume fluidifié existant : Éliminez tous les sillons, flaques et surépaisseurs localisés de façon à ce que l'adhésif ressemble à une tache sur la surface du béton. À l'aide du S-194 mélangé à de l'eau, appliquez le produit de ragréage sur le résidu d'adhésif à base de bitume fluidifié avec une truelle à encoches carrées de 3,2 x 3,2 x 3,2 mm (1/8 x 1/8 x 1/8 po). Laissez sécher complètement. En utilisant à nouveau du S-194 mélangé à **de l'eau**, appliquez une deuxième couche de produit de ragréage à l'aide d'une truelle à bords lisses, en remplissant les zones renfoncées pour obtenir un support au fini lisse, et en recouvrant complètement l'adhésif afin de prévenir son infiltration à travers le nouveau revêtement de sol.

S-194 pour métal : Les supports métalliques doivent être nettoyés et moussés avant l'application du S-194. Après avoir mélangé le S-194 avec du S-195, appliquez le produit de ragréage sur le métal et laissez complètement sécher le produit avant d'installer le revêtement de sol.

Composé de nivellement pour surfaces embossées : Pour obtenir les meilleurs résultats, versez le S-194 immédiatement après l'avoir mélangé. Bien qu'il ait un temps de travail de 25 minutes, le S-194 mélangé avec du S-195 a un délai de travail maximal après mélange de 14 à 20 minutes à 23 °C (73 °F). Après avoir appliqué le S-194 sur le support, remplissez les zones embossées du plancher existant, tout en retirant autant que possible le S-194 des zones non embossées à l'aide d'une truelle à bords lisses. Tenez la truelle à un angle de 60° et appliquez le composé de nivellement comme s'il s'agissait d'adhésif classique, en faisant un angle de 45° par rapport à la surface embossée. Ce produit ne doit pas être trop travaillé ou retravaillé à la truelle. Nettoyez fréquemment les outils avec de l'eau et un chiffon grossier. Le temps de séchage est d'environ 1,5 à 2 heures, selon la température et l'humidité. Pour obtenir une bonne adhérence, le S-194 doit sécher entièrement. Si la truelle a fait des sillons et des inégalités dans le S-194, ceux-ci peuvent être raclés avec un racloir à papier peint ou avec la partie antérieure d'une truelle à bords lisses. Dans la plupart des conditions, une seule application de S-194 suffit à niveler le revêtement de sol souple existant. Une fois que le S-194 est complètement sec, vérifiez que le revêtement de sol souple existant et le S-194 sont bien lisses. À ce stade, vous pourriez décider qu'une deuxième couche est nécessaire. Normalement, la deuxième couche sèche plus vite, soit en une heure environ. Assurez-vous que le S-194 est entièrement sec avant de continuer.

Nettoyage : Nettoyez souvent les outils à l'eau avant que le produit ne sèche.

Précautions :

Pour ragréage ou sous-couche :

1. La plupart des adhésifs à base d'eau appliqués sur du S-194 peuvent avoir un temps de travail plus court que prévu.
2. L'utilisation d'eau tiède ou chaude raccourcit le temps de travail du S-194.

Composé de nivellement pour surfaces embossées :

1. Lors de l'application d'adhésifs Armstrong sur du S-194, utilisez les encoches fines de la truelle à encoches en acier S-891 ou S-892.
2. La plupart des adhésifs peuvent avoir un temps de travail plus court s'ils sont employés sur du S-194 utilisé comme composé de nivellement pour surfaces embossées.